



Fédération
Syndicale
Unitaire

CDEN du 13 octobre 2009 Déclaration liminaire de la FSU du Haut-Rhin

Mme l'Inspectrice d'Académie, Mr le Préfet, Mr le Président du Conseil Général ce CDEN de rentrée se tient dans un contexte caractérisé par la poursuite d'une politique de casse du service public d'éducation. En effet si cette rentrée est grippée, elle le doit d'abord aux conséquences des suppressions de postes que le ministre assume et augmente dans le prochain budget : 13 500 pour Mr DARCOS mais Mr CHATEL fait plus avec 16000 suppressions prévues !

Cette hémorragie affaiblit l'école publique dans notre département.

Dans le 1^{er} degré :

La suppression des postes RASED se traduit par l'affaiblissement de la prise en charge des élèves en difficulté « complexe et durable ».

Dans certains RASED, les zones d'intervention ont été multipliées par 2 ou 3.

Et ce ne sont pas l'aide personnalisée et les stages de remise à niveau qui vont remplacer l'intervention des personnels experts des RASED

Les moyens de remplacement ne sont pas suffisants et il y a déjà des jours où des classes n'ont pas de professeurs.

Mme l'Inspectrice d'Académie nous vous demandons d'assurer la continuité du service public d'éducation.

Les directeurs sont submergés par des tâches supplémentaires : documents multiples à renseigner, **qui n'apportent rien au fonctionnement de l'Ecole.**

Dans les collèges et lycées où l'augmentation des élèves s'est traduite par une diminution des moyens et de l'offre de formation, les collègues ont subi le jeu des chaises musicales et la pagaille de la fin de l'année (affectations, brevet et bac). Ils se retrouvent tous aujourd'hui avec des classes chargées et des missions augmentées sans que pour autant le ministre daigne répondre de façon claire aux demandes de revalorisation salariale et morale de la profession. De plus, la suppression de nombreux TZR met en péril la continuité pédagogique due à tous les élèves dans le service public.

Enfin la vie scolaire est affaiblie par l'insuffisance des postes CPE qui conduit certains chefs d'établissement à mettre la pression sur nos collègues et quelquefois à dépasser les textes réglementaires en matière d'obligations de service.

Non Madame l'Inspectrice d'Académie, l'hypothétique arrivée de la grippe porcine et sa peur diffusée ne sauraient cacher la pénurie!

Telle est la réalité de notre école : souffrante et menacée dans son essence par les dernières mesures du Président et du MEN en matière de financement, de formation et d'orientation.

L'amendement Carle oblige désormais les communes privées d'une partie de la taxe professionnelle à financer l'école privée ! C'est inadmissible et contraire aux principes de la Laïcité !

La circulaire ministérielle du 20 août, reprise par Mme le Recteur dans la plus grande précipitation et dans un épais brouillard, se propose de confier à des étudiants de master, sans aucune formation, des classes en responsabilité à hauteur de 108 h ! **La FSU exige le retrait de cette circulaire.**

Le projet de loi sur l'orientation et la formation Professionnelle tout au long de la vie, menacent de démantèlement les services d'orientation de l'Education Nationale, déjà largement asphyxiés budget après budget.

Certaines mesures préconisées : intervention d'établissements privés ou d'associations labellisés en lieu et place des COPsy, action de ces personnels limitée aux publics en très grande difficultés ou déjà sortis de l'école (terrain de la MGI pour ces derniers) mettent à mal non seulement une conception éducative de l'orientation, mais aussi tout travail de prévention des décrochages et des abandons. Elles aggraveraient aussi les conditions de travail des enseignants et des CPE (transfert des tâches des COPsy) donc la qualité de l'enseignement et du travail auprès des élèves. Quid du statut des COPsy, du devenir des CIO remplacés par des plates-formes multiservices régionales, de l'ONISEP ?

C'est inadmissible ! C'est l'ensemble du système éducatif qui est touché car en renvoyant vers la formation continue une part importante des jeunes, ces mesures préjugent d'une réforme du lycée, qui ne concernerait qu'un jeune sur deux comme le prévoient les critères de Lisbonne !

Vous ne serez pas surpris que la FSU appelle les collègues et les parents à s'opposer au déclin organisé du Service Public.